Pass culture : 30€ par an puis 300€ à la majorité

publié le 03/02/2022

Profiter gratuitement des concerts, cinémas, livres, musées...

Descriptif :

Détails pratiques pour pouvoir bénéficier du pass culture !

Comment créditer en 3 minutes les 30€ par an et 300€ à la majorité ?
Rien de plus simple :
1- Avec un ordinateur clique ici
Avec le téléphone portable télécharge l'application "Pass culture".

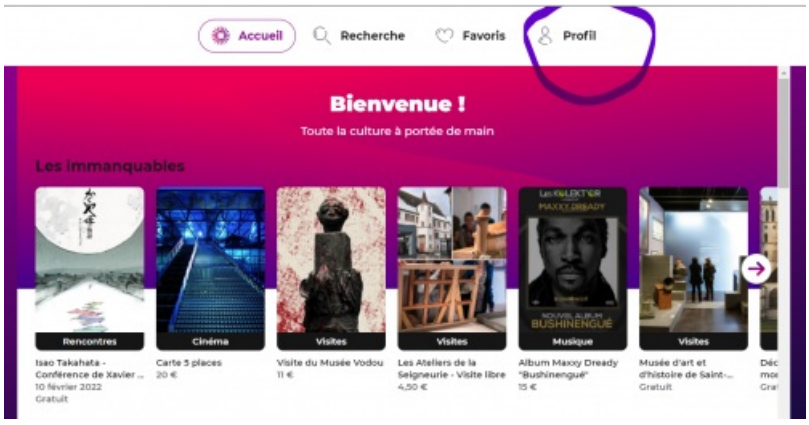

2- Clique sur "Profil" en haut à droite
3- Clique sur "S'inscrire"
4- Complète ce qui t'est demandé et c'est parti !

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.